Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 576

Artikel: Budgets familiaux

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263846

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tous ceux qui ont été unanimes à relever son obli-geance et sa serviabilité ne pourraient prétendre qu'elle serait moins capable qu'eux de voter!

A Mile Hohl, bien que tardivement, du fait de l'interruption de notre parution pendant les vacances, les félicitations et les vœux les meilleurs d'un très modeste confrère, que réjouit toujours tous les succès féminins, parce qu'ils prou-vent de quoi les femmes sont capables.

La femme et la démocratie

C'est toujours avec un sentiment de réconfort que se retrouvent les membres de ce groupement, et cela tout spécialement en cette période si difficile, où s'entrechoquent et se heurtent tant d'idées, où surgissent et flottent tant de notions, et où l'on n'est jamais sûr de ne pas découvrir les esprits que l'on croyait les plus proches tout à coup aux antipodes de ce que vous-même pensez et espérez... Si bien que lorsque, parfois, l'on se sent douloureusement solitaire dans les jugements que l'on porte et les appréciations que l'on formule, l'on éprouve joyeusement à nouveau, au millieu de celles qui ont fondé La Femme et la Démocratie et qui lui restent fidèles, ce sentiment réconfortant de la solidarité et de la compréhension réciproque, qui est une des plus puisfort que se retrouvent les membres de ce grouhension réciproque, qui est une des plus puis-santes causes de la saveur de la vie.

La Femme et la Démocratie n'ayant pas

La Femme et la Démocratie n'ayant pas convoqué ses membres depuis son Assemblée de Neuchâtel en mars dernier, le temps était plus que venu que le Comité directeur au moins se réunit, pour étudier en cercle res-treint les problèmes que posent les événements actuels, et l'attitude à prendre par le groupe-ment à l'égard de tant de tendances nou-velles. C'est à cet effet que nous nous som-mes rencontrées à Olten le 21 septembre der-nier, et justement parce que la situation est mier, et justement parce que la situation est grave et son examen urgent, effort avait été fait pour répondre à la convocation, de Ge-nève, de Lausanne ou de Lugano, aussi bien que de Bàle, de Zurich ou de Rheinfelden. Deux exposés furent présentés sur les deux principaux mouvements qui se manifestent ac-tuellement en vue de cette, rémovation se principaux mouvements qui se manifestent ac-tuellement en vue de cette « rénovation » si fort à la mode, soit la Ligue du Gothard et le Forum Helveticum, sur le but, les tendances, les méthodes desquels une discussion nourrie s'engagea, partant de ce point de vue essentiel: « Que signifient-ils pour les deux bases de notre groupement? soit pour la femme? et pour la démocratie?
Il est inutile de dire tout l'intérêt de pareille

pour la démocratie?

Il est inutile de dire tout l'intérêt de pareille discussion lorsqu'y participent des femmes d'une maturité politique éprouvée, d'un jugement sûr basé sur l'expérience, et inspirées d'un haut idéal, telles, pour ne citer que ces noms, que Mlles Fierz (Zurich), G. Gerhard (Bâle), Stockmeyer (Zurich), Mmes Leuch (Lausanne), Gschwind (Bâle), Kissel (Rheinfelden), etc. Le résultat de cet échange de vues nourri, qui dura quatre heures d'horloge, fut nourri, qui dura quatre heures d'horloge, fut la décision de continuer à suivre en observa-trices averties le développement de ces mou-vements divers, en saluant en eux tout ce qui venients divers, en saluant en eux tout ce qui se rapproche de notre but, mais en gardant en tant que groupement notre pleine liberté et toute notre indépendance. Au début de la séance, et après avoir prié M^{lles} Fierz et Gourd d'évoquer la mémoire de

Elles furent comblées. On leur envoya notre ancien ministre à Rome, M. Wagnière, pour leur exposer le problème de la neutralité; l'abbé Bovet vint égayer une fin de journée; Hans in der Gand, le chantre de notre armée, chanta tout un soir en s'accompagnant de son beau luth doré : un «grand juge» puis un «auditeur» vinrent expliquer la tâche des tribunaux militaires; et un dimanche ensoleillé, à l'orée de la forêt, où l'on avait dressé l'autel surmonté de la croix fé-dérale, le jeune prêtre Delamadeleine plaça le service de la patric sur un plan supérieur, tandis que plus tard, une de nos camarades, une S. C. pasteur, développa l'idée du service dans un culte réservé aux protestantes.

Il faudrait parler encore de tant de manifestations inoubliables, de l'assermentation au drapeau si émouvante en face des géants neigeux le jour de notre licenciement; il faudrait écrire des cha-pitres sur cette belle camaraderie qu'on nous a recommandée sur tous les tons, et dont les Romandes, comme leurs sœurs alémaniques, donnè-rent maintes preuves. Et quand tout sera dit, que restera-t-il de cette belle expérience patriotique?

La conviction qu'à travers la discipline souvent très dure, mais nécessaire, se dresse, l'image de la patrie isolée qui ne peut compter que sur elle. C'est pourquoi aujourd'hui, elle fait appel à tous ses enfants, hommes et femmes, pour la gar-der. Chaque fois qu'une femme entrera dans un bureau, une cuisine de l'armée, elle libèrera le soldat qui pourra prendre sa place au front, gros-sissant ainsi les rangs de ceux qui protègent notre pays. Aux yeux des civils, les exigences du sermilitaire semblent parfois un peu conventionnelles. A les voir s'étendre à la troupe fémiAssociation Suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 OCTOBRE 1940

XXIX^{me} Assemblée Générale

A NEUCHATEL

(Hôtel Terminus)

ORDRE DU JOUR :

Samedi 26 octobre, à 14 h. 30 :

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DES DÉLÉGUÉS

- Apppel des délégués. Rapport annuel. Comptes et fixation de la cotisation. Rapports sur les campagnes suffragistes de Genève et de Neuchâtel.
- Elections: a) du Comité Central;
 b) de la Présidente; c) des vérificatrices des comptes.
 Divers et propositions individuelles.

IN MEMORIAM

M. Motta, Conseiller fédéral, M. Rothen, directeur de l'Ecole normale de jeunes filles, (Berne), M^{mes} S. de Greyerz, (Berne), L. Pache et Gillabert-Randin, (Lausanne), M^{les} K. Honegger, (Zurich), E. Chenevard et L. Thiébaud (Neuchâtel).

A 20 h. 15: La Femme dans l'Etat de demain

Conférence publique et gratuite

par M. M. VEILLARD, Dr. en Droit, juge au Tribunal de Lausanne

Dimanche 27 octobre, à 10 h. 45 :

Culte présidé par M^{III} STROEHLE, lic. en théologie.

A midi précise : Dîner en commun (Prix : fr. 3.50).

N. B. — La Conférence annuelle des Présidentes des Sections suffragistes aura lieu imanche 27 octobre, des 14 heures, à l'Hôtel Terminus. Les déléguées y sont lialement invitées.

Les délégués sont priés d'échanger leur carte de délégation contre les cartes de vote avant l'ouverture de l'Assemblée générale.

Hôtels recommandés: (les prix comprennent le logement, le petit déjeuner et le service) Hôtel du Lac, Fr. 6,00; Hôtel du Soleil, Fr. 5,50; Hôtel Central, Fr. 5,50; Hôtel Terminus, Fr. 4,50 à 5,50; Hôtel Central, Fr. 5,50; Hôtel Soleil, Fr. 5,65. Quelques chambres sont mises à disposition à titre d'invitation.

Prière: a) d'annoncer les délégués à Mme Leuch, Mousquines, 22, Lausanne, avant le dimanche 20 octobre;

b) d'adresser les inscriptions pour le dîner et les chambres gratuites, à \mathbf{M}^{Ilc} E. Jeanrenaud, Charmettes, 41, Neuchâtel, avant le dimanche 20 octobre.

c) de retenir **assez tôt** et directement les chambres dans les hôtels.

M^{1le} Klara Honegger (Zurich), décédée depuis la dernière rencontre, et l'une des fondatrices du groupement, la présidente, M^{me} Gschwind annonça le beau legs fait par cette dernière à la Femme et la Démocratie, en témoignage de son attachement indéfectible et parfois même son attachement indefectible et parrois meme combatif aux principes qui lui tenaient à cœur. Et en fin de séance, il fut décidé de convoquer en novembre une Assemblée générale, probablement à Lucerne, dont le sujet principal serait le rôle de la démocratie dans la vie de tous les jours des femmes — sujet que les circonstances rendent singulièrement d'actualité. E Gr

L'Office Fédéral de guerre pour l'alimentation

...adresse aux Comités féminins, qui se sont constitués presque dans tous les cantons, une série d'informations, dont quelques-unes intéresseront nos lectrices. En premier lieu, il ressort des renseignements reçus que l'interdiction complète de vente de certaines denrées durant la période du 22 août au 13 octobre est appliquée sans difficultés notoires, l'abondance des produits du pays permettant aux ménagères de se tirer facilement d'affaire.

permettant aux ménagères de se tirer facilement d'affaire.

En revanche, l'interdiction de vente du pain frais ne paraît pas être appliquée partout, certains consommateurs menaçant leur boulanger de le quitter s'il leur servait uniquement du pain rassis! C'est pourquor il est utile de répéter à chacune les chiffres suivants: notre production indigène en blé ne représente que le 40 % de notre consommation en pain, et de plus, depuis l'entréel en guerre de l'Italie, soit depuis le 10 juin dernier, pas un grain provenant d'outre-mer à destination de la Suisse n'est arrivé dans un port européen. Par conséquent, depuis plus de trois mois,

nine bien des gens haussent les épaules en répétant: « Je ne vois pas où peut conduire le garde à vous fixe? » Et ceux qui nous commandaient répétaient de leur côté cet axiome, devenu un slogan »: La discipline militaire trempe la volonté

Qu'en est-il, en définitive?

Qu'en est-il, en définitive? ¡ A prendre la position, chaque fois qu'elle s'a-dresse à un supérieur, à s'annoncer dès qu'elle a commis une faute, à regarder les yeux dans les yeux celui qui l'instruit, à apprendre surtout à... se taire, la femme acquiert des qualités indéniables se taire, la femme acquiert des quames macinale de force, de courage, de franchise. Elle gagne minimité es ou'elle perd en timidité, en malaen virilité ce qu'elle perd en timidité, en mala-dresse. Lorsqu'elle est ainsi au «Garde à vous, fixe » immobile, elle exprime par son attitude cet abandon de l'être entier au pays menacé : « Je suis là, je suis prête à te servir ».

S. C. R.

nous vivons exclusivement sur nos réserves, et personne ne peut dire combien de temps se prolongera cet état de choses. Il importe donc de faire durer ces réserves le plus longtemps possible : or l'interdiction de vente de pain frais a amené une réduction variant, suivant les régions du pays, de 10 à 33 %, cetté économie ed 10 % équivalant à une économie annuelle de 5,000 wagons de 10 tonnes. On voit donc l'importance pour l'avenir de l'application stricte de cette interdiction et nous avons pour notre nat veire. à

gons de 10 tonnes. On voit donc l'importance pour l'avenir de l'application stricte de cette interdiction, et nous avons pour notre part peine à croire que des femmes qui réfléchissent refusent de s'y plier.

Par ailleurs, le refrain des recommandations aux femmes maîtresses de maison et ménagères est forcément toujours le même: constituons des réserves de produits du pays (légumes conservés, fruits séchés, etc.), et pour pouvoir compter sur ces réserves prenons des maintenant les mesures nécessaires de culture, même restreinte, de jardins potagers, jardins familiaux, etc. Et ménageons nos provisions de tout ordre, afin de pouvoir « tenir » plus longtemps.

Alcoolisme féminin

(Suite et fin)

Le fait que certaines professions féminines présentent des dangers particuliers ressort de Penquête de Mie Jotterand. Sur 50 cas, 14 femmes ont été employées dans le commerce de l'alcool, ou ont eu l'occasion de servir des boissons alcooliques. 11 sont lessiveuses et blanchisseuses, auxquelles tant de maîtresses de maison offrent encore, au lieu de thé, une bouteille de vin. On comprend la sagesse des lois qui, dans certains pays, interdisent d'employer des femmes dans les débits ², ou seulement à un âge relativement

Voir le précédent numéro du Mouvement.

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.
² Nous sommes ici en plein désaccord avec M. Hercod. En effet, ce remède qu'il admire est totalement inefficace, car les dangers qu'il veut eviter aux femmes, ce sont alors les hommes qui les courront, et oil sera alors l'avantage pour la famille et pour l'hygiène publique ? Veut-il aussi interdire aux femmes d'être lessiveuses et blanchisseuses, puisque plus du 20 % des cas d'alcolisme relevés par M^{the} Jotterand se trouvent dans cette profession ?...
C'est ce qu'avait bien compris la Conférence Internationale du Travail de 1929, qui, s'occupant du bien-être des marins dans les ports, avait nettement refusé la proposition qui lui était faite d'interdire à des femmes d'être serveuses dans des débits fréquentés par des marins, et l'avait transformée en une interdiction d'employer dans ces débits du personnel des deux sexes au-des sous d'un âge minimum. Que l'on protège l'adolescence et l'enfance, c'est excellent; mais en ce qui concerne l'âge aduffe, ce n'est pas à coup d'interdictions — qui devront couvrir des champs de plus en plus vastes, si bien qu'elles finiront par devenir inefficaces — que l'on fera œuvre utile, mais en forgeant des personalités morales, tant masculines que féminines, capables de résister aux tentations. (Réd.)

avancé, lorsqu'elles sont mieux à même de résister à certains dangers, dont celui de l'alcool.

Il y a lieu également de réglementer strictement le travail du personnel des cafés. Quoi d'étonnant que de pauvres femmes, épuisées de fatigue après avoir couru de l'office au client pendant de longues heures, portant de lourdes chopes ou des plateaux chargés, succombent à la tentation d'avarenue gorgee de bière, un fond de verre pour se donner des forces factices?

Dans 11 cas, l'enquête révèle l'entraînement conjugal: Adam a tenté Eve. Je me demande si, parfois, Eve n'était pas toute prête à se laisser tenter, sans vouloir nier que peu d'hommes comprennent leur responsabilité vis-àvis de leur femme, et que, celle-ci, plus susceptible à l'action de l'alcool, risque très vité d'être la victime de ses mauvaises habitudes à lui. Il est significatif que, sur les 50 cas de buveuses observés par Mie Jofterand, 29 ont un mari alcoolique. Imaginez le sort des enfants qui grandissent dans ces familles 1

Etudiant le milieu des femmes buveuses observées par elle, l'autteur note avec raison que la prédominance des cas sortis des familles pauvres ne veut pas du tout dire que le mal rafteigne pour sont de sang-froid, se que le mal rafteigne soujours de sang-froid, se que Mex X, n'est pas chambre pourrait en raconter long ce can de la cacher, car, dans l'entourage, on se sont des cas seule et en cachette. On comart mois chez elle que chez l'homme l'alcoolisme sociable. Peut-être cependant cette catégorie tend-elle à se développer.

Les buveuses genevoises sont assez éclectiues et s'adonnent volontiers à toutes sortes de

Pent-etre cependant cere caregoris développer.

Les buveuses genevoises sont assez éclectiques et s'adonnent volontiers à toutes sortes de boissons; cependant, 23 ne prennent que des boissons fermentées, 6 des boissons distillées seulement

ques et s'adonnent volontiers à toutes sortes de boissons; cependant, 23 ne prennent que des boissons fermientées, 6 des boissons distillées seulement.

Etudiant les conséquences de l'alcoolisme pour ses 50 cas, Mile Jotterand donne des renseignements précis et affreusement tristes sur les suites de l'alcoolisme féminin pour la famille. Dans beaucoup de cas l'œuvre pour la protection des mineurs est prête à intervenir. Mais elle ne peut le faire que bien tard, lorsque les enfants ont déjà, pendant longtemps, souffert physiquement et moralement de l'intempérance de leur mère. Mile Jotterand conclut cette partie de son travail par quelques pages sur le traitement de l'alcoolisme féminin, qui ne se différience guère de celui de l'alcoolisme masculin, mais qui est peut-être plus difficile, qui demande plus de ferneté affectueuse, de sens psychologique, de patience Jamais lassée. Et il semble que les résultats, c'est-à-dire la proportion des guérisons certaines, soient moins favorables que pour les hommes.

L'étude si consciencieuse de Mile Jotterand nous montre la gravité et les possibilités de développement de l'alcoolisme féminin dans notre pays. Il y a là une belle, mais lourde tâche pour les ceuvres de relèvement, une grande tâche aussi pour nos associations antialcooliques féminines. Elles ont fait beaucoup de bien déjà, mais elles n'en sont encore qu'au début. Il est indispensable, en particulier, qu'elles s'ingénient à intéresse les jeunes filles, non seulement pour préserver de chutes celles qui pourraient se laisser tenter, raais pour élèver de vaillantes propagandistes, qui, dans tous les milieux, à la fabrique et au bureau, à la ville et à la campagne, seront des grouper les bonnes volontés, et qui communiqueront leur force et leur conviction aux natures plus faibles et moins résolues.

R. HERCOD

Budgets familiaux

D'une enquête menée par l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail auprès de 1400 familles suisses d'ouvriers et d'employés, nous détachons les renseignements suivants dont l'intérêt est évident. Il s'agit du pourcentage du budget total familial que représentent les différents postes de ce budget pour une famille de 3 à 4 membres :

Nourri	ture									31,3	0/0
Vêteme	nts									9,2	0/0
Loyer										18,1	0/0
Entreti	en d	u e	dor	nic	ile					3,7	0/0
Chauff	age i	et é	cla	ira	ige					5,2	0/0
Nettoy	age							٠.		1,6	0/0
Santé										4,1	0/0
Délassement, culture générale .										7,2	0/0
Transp						٠.				2,5	0/0
Assura	nces									8,9	0/0
Taxes	et in	npá	òts							4,2	0/0
Divers,	tâcl	ies	so	cia	les					4,0	0/0
										100	0/0

Il est assez intéressant de constater, si l'on exa-Il est assez interessant de constater, si l'on exa-mine les pourcentages séparés de ces postes pour les ouvriers et pour les employés, que la part du loyer est, à peu de choese prés, la même, alors que le poste nourriture est plus fort chez les ouvriers (30,6 %) que chez les employés (27,5 %). Les employés, en revanche, dépensent plus pour le poste «délassement, culture générale », et pour leurs vêtements, ce qui s'explique facile-ment.

pour leurs vêtements, ce qui s'explique facilement.

Mais pour que ces chiffres aient toute leur valeur, il faut encore se rendre compte du total de salaires auquel ils correspondent. D'après la statistique de 1938 du même Office fédéral, le salaire horaire moyen d'un ouvrier qualifié est de 1 fr. 37, ce qui représente un gain annuel de 3.288 fr.; mais le gain du chef de famille n'équivalant, selon des statistiques analogues, qu'au 80 % du budget familial, le total des dépenses que peut envisager une famille, dont les autres membres gagnent aussi, serait donc de 3.823 fr. Il est facile dès lors de calculer ce que représente en monnaie chacun des postes dont nous avons indiqué le pourcentage, certaines sonnes devenant singulièrement minimes pour 3 ou 4 personnes durant toute une année! Le plus fort de tous ces postes, celui de la nourriture, représente un total annuel de 1185 fr., soit 99 fr., par mois pour la famille, soit 24 fr. 75 par personne. Qui de nous s'en tirerait facilement à pareil compte? et combien interviennent utilement ici les budgets alimentaires de Mme Hoffner, auxquels on ne



A travers les Sociétés

Assemblée générale de l'Union suisse des maîtresses d'écoles professionnelles et ménagères.

(Bienne, 8 septembre 1940).

Organisée habituellement en juin et renvoyée à cause du bouleversement général, cette assemblée réunit, comme toujours dans la plus franche cor-dialité, collègues de Suisse allemande et romande. La journée débuta par une collation offerte par

la Direction des écoles de Bienne dans les locaux s intelligemment rénovés de l'école ménagère la *Neumarktschule*. Le rapport de la présidente, retracant les activités de l'année écoulée, mentionne d'abord les questions concernant l'or-gane mensuel bilingue, *Die Frauenschule*, et l'élaboration de nouveaux statuts, donnant une plus grande importance aux sections, encourageant l'ad-mission dans l'Union d'associations de maîtresses ménagères qui n'en font pas encore partie, et fa-vorisant la formation de nouvelles sections cantonales ou régionales. Il signale les services rendus par la Caisse d'entr'aide, le Bureau de placement, le contrat que nous avons signé avec la «Winterthur» pour l'assurance-vieillesse de nos membres ; relève la participation de plusieurs de nos n tresses au Congrès de l'enseignement ménager de Copenhague. Nous avons une déléguée au sein du Comité consultatif des femmes suisses, qui nous renseigne régulièrement sur les mesures prises par nos autorités pour ravitailler le pays et éveiller la responsabilité de toutes les femmes. Le cours de 3 jours organisé à Zurich, en collaboration avec d'autres groupements d'institutrices, pour étudier la nouvelle loi sur l'âge minimum des travailleurs et la 9me année scolaire a cou-vert ses frais. Ces mêmes associations ont également signé une adresse aux autorités fédérales exprimant le vœu que l'éducation physique et l'instruction civique des jeunes filles attirent leur

saurait revenir trop souvent! mais qui cependant dépassent les possibilités des familles dont il est question, puisqu'ils comportent une dépense de 36 fr. 05 pour 4 personnes durant une semaine, soit 1 fr. 32 par jour et par personne, alors que les chiffres mentionnés dans cet article ne permettent de dépenser que 0 fr. 82 de nourriture par jour et par personne. Comment s'alimente donc une bonne partie de notre population? Et dire que l'on va répétant que notre standard de vie étant trop élevé, nous devons tendre à le simplifier!

Petit Courrier de nos Lectrices

vous qui lisent le Journal du Jura publié à Bienne? et les « billets féminins » qui y parais-sent signés Denise (pseudonym que je soupçonne,

pour ma part, couvrir un collaborateur masculint) L'un de ces «billets féminins» faisant allusion à un article paru dans Candide, j'ai eu la curiosité de chercher ce numéro (4 août 1940) pour le lire:

eh bien, et quoique cet article soit écrit par M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, ce qui

signifie, je suppose, qu'il est un grand savant, je ne suis absolument pas de son avis, et quand il assure qu'il est féministe, je n'en crois rien. Car cet article est à la mode du jour qui veut que

vrir à deux battants aux femmes les portes des emplois...») M. Barthélemy s'appuie pour émettre

cette opinion sur le fait que des étudiantes, sou-

vent supérieures à leurs camarades masculins, perdent cet avantage en avançant en âge : mais ne serait-ce pas justément parce que, une fois ar-rivées au bout de leurs études, on les persuade

qu'elles manquent à leur mission de femmes si elles continuent à développer leurs facultés intel-

lectuelles? et que, se confinant de ce fait dans

des tâches exclusivement pratiques, elles perdent ainsi toute occasion de prouver de quoi elles sont

la femme soit avant tout épouse et mère que beaucoup parmi nous désirent aussi de tout leur cœur, mais en sont, et pour cause! bien empêchées! — et nous prodiguant les compliments (« Pornement, la grâce et la parure de la société nouvelle!!») veut nous empêcher de prenété notre petite place au soleil (« il ne faut pas ou-

- En est-il parmi

Une féministe jurassienne.

reconnaissance de l'Union envers l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, section de la formation professionnelle, pour la compréhension et l'appui financier que nous v trouvons, et en particulier pour les cours de perfectionnement si appréciés par nos maîtresses.

Le banquet fut agrémenté des discours offi-

ciels où, comme d'habitude, on sut décrire en termes enthousiastes la beauté et la grandeur de comme d'habitude, on sut décrire en la tâche d'éducatrice, ainsi que notre responsabilité dans l'élaboration du monde de demain. Pourquoi fallut-il que l'un des orateurs partît d'une infor-mation trop unilatérale pour mettre une fois de plus en opposition le bonheur du foyer et l'emploi du bulletin de vote?

Durant l'après-midi, les maîtresses ménagères entendirent Mile Mützenberg, secrétaire de l'as-sociation suisse pour le service de maison, développer le sujet très actuel : Enseignement ménager et service de maison ; alors que les maîtresse d'écoles professionnelles étaient informées de La situation actuelle du marché du travail dans les professions féminines de l'industrie, par Mile Hanni Vogt, de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. L'exposé de Mile L. Schmidt, conseillère technique au B. I. T. pendant 15 ans, clôtura la journée par une belle note de vaıllance. Sous ce titre: L'éducation par le travail, la conférencière sut, d'une façon remarquable, définir et présenter le travail, qui n'est ni un jeu, ni une punition ou un mal nécessaire, ne devrait être ni une marchandise ni un commerce; mais un effort salutaire, une loi de la vie. La pré-paration de la jeune fille au travail est le point essentiel de la prospérité future du monde.

Pour les réfugiés.

L'Union Mondiale de la Femme, qui s'est oc-cupée, comme on le sait, de l'aide aux réfugiés en Suisse et aux victimes de la guerre, nous com-munique les détails suivants sur les résultats atteints après deux mois de travail :

surtout des hommes (sur un total de 12.000 réfu-giés entrés en Suisse, on ne comptait guère, pa-

Des enfants sains, un peuple sain!

Nous voyons de nos jours en certains pays l'Etat intervenir dans des domaines où, en vertu de notre civilisation chrétienne, les droits de l'individu doivent rester inviolables: religion, amour, procréation.

En Suisse, la décision du mariage, le choix d'un époux et la vie conjugale sont heureusement

attention. La présidente termine en exprimant la raît-il, que 2 à 3.000 femmes), ce sont par conséquent des chemises, des chaussettes, des complets, des pyjamas, etc. qui ont été acheminés sur Ro-mont. Et le vestiaire monté à cette occasion a été assez riche pour fournir encore des lavettes et des vêtements d'enfants à des délégués de la Croix-Rouge genevoise qui se rendaient à Toulon.

Une autre action de secours très importante a été le ravitaillement de la région française près de Delle, cette région, où habitent nombre de Suisses, manquant, du fait de la rupture des communications, des denrées les plus nécessaires. Grâce à des dons particulièrement généreux, un envoi de denrées valant près de 9.000 fr. suisses a pu être distribué sur place par un commissaire fédéral et un membre du Comité, ceci forcément avec la permission des autorités d'occupation.

On peut ainsi compter qu'en deux mois il a été ecueilli pour une valeur de 12.000 fr. d'objets ou e denrées alimentaires, et environ 2.000 kgs de vêtements de tout genre en parfait état. A l'effort de l'Union Mondiale se sont jointes plusieurs autres Sociétés féminines genevoises et deux groupements mixtes, qui tous ont travaillé en parfaite liaison à soulager ainsi quelques-unes des misères qui désolent le monde.

Maison des Charmilles (Genève).

Cette institution, digne de l'intérêt de la po-pulation tout entière ne fait pas de collecte annuelle, et pourtant elle exerce son action bien-faisante depuis de nombreuses années en faveur de ses jeunes pensionnaires, garçons de 7 à 15

Pour lui permettre de poursuivre son activité avec le même zèle, venez à elle, promeneurs du dimanche 6 octobre, dirigez vos pas sous ses ombrages où l'Association auxiliaire de l'institut or-ganise un «Thé-Vente» bien fourni en objets fabri-qués par les enfants et capable de retenir les vi-

Dès 15 heures, la Maison des Charmilles, 11, route des Franchises (tram Nº 6 à Chantepoulet) vous offrira des rafraîchissements, et, pour les jeunes, de multiples distractions.

Union des travailleurs sociaux de Genèv

Mile Ritzchel (Service social volontaire, 2, rue des Bar-rières) recevrait avec reconnaissance un poèle genre «pipe» pour une personne habitant le Petit-Lancy.

consultations prénuptiales¹, car, ici aussi, prévenir vaut mieux que guérir, et c'est un devoir pour tous d'eviter ce qui peut favoriser ou faire écloré est dispositions susceptibles de devenir héréditaires, eviter tout ce qui peut débiliter l'organisme et les facultés mentales (l'isolement et le mysticisme exagérés, la méfiance, les inquiétudes excessives, les habitudes et passions malsaines, en particulier l'alcoolisme, source de maladies, de misères et surtout de dégénérescence), et d'autre part cultiver son corps et son esprit, vivifier en soi toutes les forces saines (sociabilité, onfiance, joic de vivre, etc.), bret, mettre toute son ambition à enrichir de toutes manières son propre patrimoine de vie corporelle et spirifuelle, afin de le légue le plus complet et le plus sain possible à ses descendants.

Des consultations matrimoniales, instituées par cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, ont données gratuitement au Dispensaire médical es Eaux-Vives, rue du Trente-et-un Décembre, 4, tous les mercredis, de 18 à 19 heures.



Les Expositions

A l'Athénée : (Genève) Karin Lieven

Karin Lieven

Gouaches, pointes sèches, aquarelles, le dessin d'une ferme berrichonne s'étalant heureuse, Karin Lieven — dont nous ne parlons pas pour la première fois ici — expose à l'Atheinée soixante de ses œuvres qui toutes retiennent l'attention par la fermeté de touche, la manière large et charmante, par quelque chose d'intime, de souriant, par la caresse du soleil et des couleurs.

Les fleurs éclatent de sève sous la lumière, les ses delphiniums et ses tournesols. Les grands champs, derrière leurs amples replis, révêlent un groupe d'arbres si fins à l'horizon qu'ils semblent presque irréels sur le ciel nuancé. Il y a de la joie dans cette Remise aux tons chauds, aux poules picorant. Chevvens au printemps chante un hymne printanier, et quelle allure dans certaines de ces pointes sèches! Cette exposition, qui sera ouverte jusqu'au 10 octobre (le vernissage a eu lieu le 21 septembre) attirera sûrement beaucoup de visiteurs.

PENNELLO.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 7 octobre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22 rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle: Féminisme 1940, causerie publique et gratuite, par Mile Emille Gourd. Discus-. Thé après la séance.

ECOLE d'ETUDES SOCIALES. GENÈVE

Subventionnée par la Confédération Semestre d'hiver: 23 octobre 1940 - 22 mars 1941

Semestre d'hiver: 23 octobre 1940 - 22 mars 1941

Culture féminine générale

Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.

Cours pour infirméres-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge de Genève.

Des auditeurs sont admis à tous les cours.

Pension et cours ménagers, cuisine, coupe, etc. Formation de gouvernantes de maison, au Foyer de l'Ecole (villa avec jardin).

Progr. (50 et.) et renseign.: Route de Malagnou, 3.



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège- Genève (côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

En premier lieu d'importantes quantités de linge et de vêtements ont été envoyées par ses soins à l'Office fédéral d'assistance à Romont, qui était chargé de l'aide aux réfugiés civils. Ceux-ci étant

laisses à la libre détermination des intéressés, Aussi cette liberté exige-t-elle, pour ne pas être préjudiciable à la collectivité, que chaque individu possède certaines connaissances indispensables, et qu'il ait conscience de sa responsabilité vis-à-vis de son conjoint, de sa descendance et de son pays. C'est dans cette pensée qu'à eté rédigé par la Société suisse d'Utilité publique un appel dont nous jugeons utile de donner ici quelques extraits.

extraits.

Notre personnalité, tant morale que physique, dépend de dispositions corporelles héréditaires; elle peut donc se transmettre à nos descendants. Cette hérédité comprend l'être tout entier, aussi bien ses torces saines que ses dispositions malacives. Etre descendant, c'est foujours hériter, mais cet héritage sera-t-il un capital de santé, ou bien la lourde charge de dispositions maladives? Une hérédité saine, c'est de la joie et du bonheur. Une hérédité morbide, c'est de la tristesse, de la souffrance, non seulement pour l'individu lui-même qui hérite de ces dispositions morbides, mais pour ses parents, sa tamille, la population où il vit, sa nce ue ces dispositions morbides, mais pents, sa famille, la population où il ie.

parents, sa famille, la population où il vit, sa patrie.

Sur cent habitants de la Suisse, quatre au moins sont atteints de maladie mentale ou d'autres déficits mentaux graves. 85 % des cas d'imbécillité par exemple sont héréditaires; comme les tamilles faibles d'esprit ont en général un grand nombre d'enfants, elles mettent en danger sérieux la sante mentale de la population et pesent lour-dement sur l'économie publique.

Le seul moyen d'éviter la transmission de dispositions morbides héréditaires graves est le renoncement par ceux que en sont porteurs à toute descendance. Ce renoncement qui, selon l'esprit chrétien, doit pouvoir aller jusqu'au renoncement au mariage, sera librement consenti, parce que basé sur la connaissance des maux qu'entraine une hérédité morbide. Mais la stérilité des tamilles sur lesquelles pèse une tare héréditaire doit être compensée par une fécondité plus grande des familles saines.

Tout individu qui se marie avec un descendant d'une temple, prése

des families aaines.

Tout individu qui se marie avec un descendant d'une tamille tarée, sans avoir demandé au préalable un conseil médical, se charge d'une grave responsabilité. Tout candidat au mariage devrait donc avoir recours, avant de s'engager définitivement, aux conseils d'un médecin ou d'un office médical de consultations prénuptiales. Cet office conseillera ceux qui se croient porteurs d'une tare héréditaire sur les mesures à prendre pour l'atténuer autant que possible et en restreindre les effets nuisibles. Il pourra aussi informer les frères et sœurs et autres parents du malade des dangers qu'ils risquent de faire courir à leur descendance.

Même ceux qui se croient

Même ceux qui se croient issus d'une tamille parfaitement saine devraient avoir recours à ces

l'aimera's bugaucoup que d'autres courriéristes lisent aussi cet article de M. Barthélemy pour naître leur opinion.

capables ?

«Travaillons, ma mie, en chantant...» — l'ai beaucoup apprécié l'article de notre rédac-trice sur le travail féminin et les attaques dont il est actuellement l'objet, et je voudrais citer à ce sujet un cas que je connais bien qui me semble, probant en faveur du droit au travail de la femne mariée :

Une jeune fille, charmante en tous points, occu part un poste dans une administration. Son contrat d'engagement portait qu'en cas de mariage, elle devait démissionner. Elle fait la connaissance d'un jeune homme, qui s'éprend d'elle, elle s'éprend de lui, les âges, les goûts concordent, les familles sont d'accord — et si tous deux avaient appartenu à un milieu aisé, il n'y avait plus qu'à publier les bans. Mais lui ne gagne pas suffisamment de quoi ventretenir un ménage, et la situation financière ni de l'une, ni de l'autre famille ne permet des subventions. Et voilà le dilemme : si elle se marie elle perd sa place, et par conséquent un traitement sans lequel le ménage ne pourra pas subsister. Et si elle garde sa place, elle ne se marie pas

Que tous ceux qui prônent le devoir pour le femme de fonder un foyer sans travailler au de-hors méditent cette histoire vraie avant que j'en dise le dénouement : notre jeune fille fut assez heureuse pour trouver une autre administration beaucoup plus large d'idées où on l'engagea « bien que » mariée. Et voilà un petit couple charmant et sympathique rendu bien heureux... par le travail de la femme mariée!

Statisticienne. - Peu't-on me dire si des quêtes analogues à celle de l'Office des profes sions féminines sur la situation économique de diverses catégories de travailleuses ont été faite: dans d'autres cantons suisses que celui de Zurich : A mon avis, il serait de toute importance de me-ner ces recherches dans nos différentes villes, car elles fournissent une base précieuse de docu nentation pour prouver combien injustes et faus-ses sont toutes ces allégations contre le travail féminin. Il y aurait là une tâche remarquablement intéressante à entreprendre.

Perplexe. - Que répondraient les lectrices du Mouvement à la question posée il y a quelques semaines par un quotidien suisse: en ces temps de misère et d'appels à l'entr'aide, est-il plus utile de faire faire chez soi par de petits artisans pour cent francs de travaux de réfection et d'entretien qui ne sont pas absolument nécessaires ou de donner ces mêmes cent francs à un Bureau de bienfaisance? Pour ma part, j'hésite...

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse el-dessus FORMALITÉS GRATUITES